



**FORCE OUVRIERE a décidé de boycotter
la Commission Professionnelle Consultative (CPC) du 25 mai 2018**

Cette nouvelle séance de la CPC est destinée à discuter des projets de décrets et annexes, qui sont proposés au nombre de vingt-neufs (29), en vue de la remise en cause définitive des diplômes de niveaux III du travail social (diplôme d'assistant de service social, diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, diplôme d'État d'éducateur spécialisé, diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé, diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale).

Le gouvernement poursuit ainsi la mise en place de cette contre-réforme à marche forcée engagée par ses prédécesseurs, malgré des contradictions notoires entre ce qui a pu être discuté dans le cadre des réunions de la CPC et les textes finalement proposés.

Cette situation particulière va conduire, lors de cette séance du 25 mai, à de nouvelles discussions interminables relatives, entre autres, à une durée des stages qui pourrait être réduite à seulement 8 semaines, à un pseudo-socle commun minimaliste, et à des « blocs de compétences » hétérogènes qui laissent songeur au regard de l'objectif d'inscription dans les crédits européens.

FORCE OUVRIERE laisse à tous ceux qui ont décidé de collaborer depuis le début à cette mascarade de négociation et participent à cette destruction programmée des diplômes du travail social, le soin de poursuivre la feuille de route imposée par le ministère.

Comme nous l'avons fait en défense des diplômes de niveaux V, en toute liberté et indépendance, nous restons pour notre part engagés et en résistance, sur la base de nos revendications, pour l'augmentation immédiate des salaires et la revalorisation immédiate de la totalité des emplois de la filière, l'amélioration des conditions de travail, en passant par la défense des conventions collectives et aussi de tous nos diplômes nationaux.

Nous exigeons encore et toujours l'abandon de ce processus de destruction des diplômes de niveau 3 qui passe par l'étape « socle commun », le rétablissement et le maintien de tous les diplômes d'État et certificats du Travail Social d'avant 2002 qui sont garants d'égalité entre les salariés. FO refuse cette mise en place systématique de la polyvalence au détriment de la spécialisation, et revendique donc l'abrogation du décret promulgué pour les diplômes de niveau V.

C'est pourquoi, en toute cohérence et conformément à son mandat, FORCE OUVRIERE boycottera cette réunion.

Participer aux échanges de cette énième séance revient à poursuivre la collaboration à une contre-réforme qui va finalement **vider les cinq diplômes de niveau III du Travail Social et nos métiers de leur substance et de leur complémentarité.**

Paris, le 24 mai 2018